

Séance du 8 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel des séances, sous la présidence de Catherine PROVOST, maire par intérim.

Présents : Louis BERNARDET, Philippe BIRON, Gilles CHAMBONNIER, Christelle DEBAIL, Martine DEJOUX, Grégory DUDON, Odile DURET, Cécilia GAUCHARD, Guillaume HERMES, Daniel MARCHAND, Marina MERLE, Catherine PROVOST, Julien TABOULOT, Yousef TAOUFIK, Yolande VANIEMBOURG

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Cécilia GAUCHARD

<u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u>	15
<u>En exercice :</u>	15

Date de la convocation :	03/11/2022
Date de l'affichage :	10/11/2022

Après appel des conseillers présents, le doyen d'âge rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire et des adjoints.

2022/00768 : Election du maire

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote. Madame PROVOST Catherine est la seule candidate.

Chaque conseiller municipal a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 2 blancs et 2 nuls
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Mme PROVOST Catherine : 11 (onze) voix

Mme PROVOST Catherine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée maire.

2022/00769 : Détermination du nombre d'adjoints

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de madame le Maire,

Le conseil municipal décide, sur proposition de madame le Maire, sans opposition des membres présents :

- d'approuver la création de 4 postes d'adjoints au maire.

2022/00770 : Election des adjoints

Madame le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins de liste et rappelle les listes s'étant enregistrées :

Premier adjoint : Philippe BIRON
Deuxième adjoint : Yolande VANIEMBOURG
Troisième adjoint : Grégory DUDON
Quatrième adjoint : Odile DURET

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 1 blanc et 1 nul
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Liste menée par Philippe BIRON : 13 (treize) voix

La liste menée par Philippe BIRON ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue.

Questions diverses :

- Mme le maire précise que l'un des objets de la prochaine séance sera les délégations consenties par le conseil municipal au maire, le montant des indemnités des élus disposant de délégations ainsi que la modification éventuelle de la composition des commissions et la désignation des délégués et représentants au sein des organismes extérieurs
- La prochaine réunion de conseil municipal est prévue le 28 novembre 2022.

Pour affichage, le 10 novembre 2022

Séance levée à 21h30